



L'objectif d'une paroisse est d'accompagner et de communiquer la vie chrétienne, de transmettre la Foi, l'Espérance et la Charité. Pour assurer cette mission fondamentale de l'Eglise, des moyens sont indispensables, et Il faut aussi pouvoir les adapter aux évolutions nécessaires, pour aujourd'hui et pour demain.

C'est en ce sens qu'il a été souhaité d'acquérir un nouveau presbytère comme lieu de vie pour les prêtres. C'est un choix important pour l'avenir, qui

demande aujourd'hui aux paroisses un « effort » financier. Mais, en devenant propriétaires de ce nouveau presbytère, les paroisses garantissent leur avenir et de bonnes conditions de vie pour les prêtres qui seront appelés à leur service.

Pour soutenir les paroisses dans ce projet, votre aide est importante. Merci pour votre générosité. Je vous assure de ma prière, pour vous-mêmes et vos familles.

Abbé Raphaël D'Anselme,
curé de Locminé



► OUI, JE CHOISIS D'APPORTER MA CONTRIBUTION

pour l'acquisition du nouveau presbytère de Locminé et ses travaux

Nom :

Prénom :

Adresse :

Code postal : Ville :

Mail :

Tél :

Je vous adresse la somme de : € ☐ 20 € ☐ 40 € ☐ 60 €
☐ 100 € ☐ 150 € ☐ 200 € €

par chèque à l'ordre de « **ADV - Presbytère Locminé** »

► Voir au verso pour l'expédition de votre don

UN NOUVEAU PRESBYTERE A LOCMINE

APPEL
AUX
DONS



Pour la résidence des prêtres au service des paroisses

NOUS AVONS BESOIN DE VOUS !

**PAROISSES DE LOCMINÉ - MOUSTOIR-AC - COLPO
PLUMELIN - LA CHAPELLE-NEUVE**

POURQUOI CE PROJET ?

Depuis 2 ans maintenant, la nouvelle maison paroissiale de Locminé a trouvé sa place pour la bonne vie de nos paroisses, répondant aux attentes de tous. Parallèlement, le presbytère communal, situé près de l'église, devenait moins adapté aux besoins. Son achat et sa rénovation auraient été trop coûteux.

C'est en ce sens qu'a été voulue l'acquisition d'un nouveau presbytère à Locminé, afin de permettre la résidence des prêtres au service des paroisses du secteur. Ce projet, réfléchi au sein des paroisses en lien avec le diocèse, est apparu comme le plus cohérent, le plus adapté et le plus raisonnable, le but étant aussi d'offrir aux prêtres les meilleures conditions de vie possibles.

Suite à l'achat récent de la maison, des travaux ont été entrepris : distribution du logement et cloisonnements, salles de bains, mise aux normes électriques, isolation, etc... Ainsi, les prêtres pourront y résider à compter de l'été 2025.

En savoir plus sur : paroisses-locmine.fr/dons

UTILE À SAVOIR : SI VOUS ÊTES IMPOSABLES

Vous pouvez déduire de votre impôt sur le revenu 66% de votre don, dans la limite de 20% de votre revenu imposable.

Exemples :

- Si vous donnez 60 € ► votre don vous coûtera 20,40 €
- Si vous donnez 120 € ► votre don vous coûtera 40,80 €

POUR LES LEGS

La loi permet que vos enfants ou neveux puissent recevoir leur part légale à 100% et même davantage, tout en donnant pour ce projet la partie qui serait fiscalisée.

DONATION TEMPORAIRE D'USUFRUIT

Assez méconnue, elle permet, pendant un temps donné, de confier au Diocèse l'usufruit d'un bien immobilier ou d'un placement.

► Renseignez-vous auprès de votre notaire ou de l'éconamat diocésain :
02 97 98 30 60 - econamat@diocese-vannes.fr

DON EN LIGNE



QUELQUES CHIFFRES

L'acquisition du nouveau presbytère et les travaux

Le coût total du projet, qui permettra la résidence de 3 prêtres, correspond au prix actuel d'une maison d'habitation. L'achat du bâtiment a coûté 200 000 €, auxquels il a fallu ajouter les frais d'acquisition de 29 000 € et des travaux de réhabilitation à hauteur de 97 000 €. Le coût global s'élève donc à 326 000 €.

Le financement

Voici comment est prévu le financement de ce projet :

- 100 000 € apportés par les paroisses de Locminé et Moustoir-Ac
 - 30 000 € apportés par la paroisse de Colpo
 - 75 000 € valeur prévisionnelle d'un legs en cours
 - 41 000 € en subvention du diocèse
 - 40 000 € par emprunt à rembourser progressivement au diocèse
 - 40 000 € par appel aux dons, indispensables pour équilibrer l'achat.
- Si les dons reçus dépassent 40 000 €, ils permettront de réduire la somme empruntée ou l'apport effectué par les paroisses.

Exemple : Si 100 personnes donnent 20 € par mois pendant 2 ans, notre projet sera financé.

VOS PAROISSES ONT BESOIN DE VOUS



DON EN LIGNE - Don ponctuel ou prélèvement régulier
<https://don.diocese-vannes.fr/locmine-presbytere/>

Ici le QR Code ►



OU PAR CHÈQUE

à libeller à "ADV - Presbytère Locminé"

■ Adressé à :

Maison paroissiale de Locminé - 35 rue du Général De Gaulle - 56500 LOCMINE

■ ou à déposer dans la boîte à lettres de la Maison paroissiale

■ ou lors des célébrations dominicales à Locminé, Moustoir-Ac, Colpo, Plumelin ou La Chapelle-Neuve

Précision : votre don sera déductible de vos impôts pour l'année correspondant à la date de votre chèque / un reçu fiscal vous sera adressé